

Vendredi, vers six heures du soir, le jeune François Francome, âgé de 9 ans, demeurant rue St-Antoine, est tombé dans le canal, près du pont de Lannoy. Cet enfant, qui jouait avec des camarades, aurait été poussé par l'un d'eux. En peu d'instants une foule assez grande était sur le quai et pendant qu'on criait au secours, M. Fortunal Jonville voyant l'imminence du péril, n'hésita pas à plonger et il eut le bonheur de sauver l'enfant aux applaudissements des témoins de sa belle conduite. C'est la troisième fois que M. Fortunal Jonville fait preuve d'un dévouement qui mérite les plus grands éloges.

Les nommés Louis Bloar, contre-maître et cabaretier ; Théodore Dewier, fleur ; Omer Dhef, fleur ; Hubert Dumont, fleur ; Benoît Prouvost, fleur ; Louis Tassard, fleur, viennent d'être arrêtés et conduits à Lille à la disposition de l'autorité judiciaire, comme inculpés de viol et d'atteint à la pudeur.

La nommée Virginie Sainger, âgée de 27 ans, née à Courtrai, vient d'être arrêtée pour vol.

On lit dans le *Courrier du Pas-de-Calais* :

S. Exc. le maréchal ministre de la guerre vient de prendre une décision par suite de laquelle les jeunes soldats de la deuxième portion du contingent, appelés à l'activité, devront recevoir l'instruction complète du tir et être assujettis à tous les services prescrits, sans qu'il soit tenu compte du commencement d'instruction qu'ils ont pu recevoir et des tirs qu'ils ont pu exécuter précédemment dans les dépôts d'instruction.

Depuis les dernières pluies d'orage, la maladie des pommes de terre a malheureusement fait sa réapparition dans un grand nombre de localités.

#### COURS PUBLIC DE DROIT COMMERCIAL.

Jeudi 1<sup>er</sup> août à 8 heures du soir.

De la Société en commandité simple.

Action des tiers contre les commanditaires, quand ils sont devenus solidaires.

Clôture du cours public de droit commercial pour l'année scolaire 1866-1867.

#### ETAT-CIVIL DE ROUBAIX.

Du 20 au 26 juillet 1867, inclus.

##### NAISSANCES

15 garçons et 28 filles.

##### PUBLICATIONS DE MARIAGES.

François Havet, commis-architecte et Elise Dumoulin, modiste.

Louis Decourcelle, tisseur pour tissus et Marie Hartelet, cuisinière.

Alfred Boutry, horloger et Sophie Bocquet, sans profession.

Jean Robie, mécanicien et Victoire Loos, tisserande.

Jacques Sommerlinck, fleur et Catherine Deman, ménagère.

Pierre Walléz, tisserand et Françoise Devuyst, tisserande.

Emile Debuine, tisserand et Clara Bonte, tisserande.

Gaspard Morael, journalier, et Catherine Vanmeenen, journalière.

Jean-Baptiste Vanschorisse, marchand épicer et Rosalie Stevens, modiste.

Jean-François Vandenhoechweghe, tisserand et Hortense Verdonck, soignante.

Paulin-François Delherdt, débouleur et Catherine Geysen, journalier.

Guillaume Verspeeten, paqueleur et Cathérine Henri, ménagère.

Florentin Gossart, ouvrier-commissionnaire et Charlotte Courtois, sans profession.

Arthur-Louis Talon, fabricant, et Marie-Victorine Sénélar, sans profession.

Gilles Dauvers, fleur et Jeanne Vanlangen, dévideuse.

Augustin Vandredieu, tourneur en bois et Marie-Rose Lebrun, ménagère.

Louis Leman, ourdisseur et Camille Fécher, couturière.

Pierre-Joseph Belin, teinturier et Philomène Picavet, tisserande.

Emile-Hubert Leduc, mécanicien et Marie-Sophie Glorieux épicière.

##### MARIAGES.

22 juillet. — Urbain Springuel, 22 ans, tisserand et Jeanne Killaer, 26 ans, tisserande. Charles Wandeweghe, 29 ans, menuisier et Pauline Petit, 25 ans, couturière Pierre Lambert, 28 ans, tisserand et Hortense Huyghé, 22 ans, tisserande. André Charpenel, 36 ans, négociant et Clémence Honoré, 39 ans, sans profession. Pierre Decock, 30 ans, domestique et Hostense Vanwincq, 33 ans, lessiveuse. Adolphe Vandembosch, 40 ans, employé et Adelardine Niemegeerts, 20 ans.

##### décès

20 juillet. — Philomène Crochon, épouse de Georges Saegart, 25 ans, ménagère. Tilleul. Aimée Lecomte, veuve de Pierre-Louis Delplanque, 81 ans, ménagère, rue de Lannoy. Silvie Dufromont, épouse de Léon Vermeulen, 30 ans, lingère, rue de l'Épidémie. François Bonnel, veuf de Marie Pennel, 78 ans, rentier, rue Destombes. Godfrey Vandengt, veuf de Patronne. Vangueldrop, 71 ans, journalier, hôpital. Florentine Perez, veuve de François Turbelin, 79 ans, rentière, rue des Fabricants. Eugénie Veckens, célibataire, 23 ans, ménagère, rue de Baurewartz.

21 juillet. — J.-B. Notebaert, veuf de Sophie Verhiest, 82 ans, journalier, rue St-Jean.

22 juillet. — Anne Decobecq, veuve de Cyprien Deschopper, 76 ans, ménagère, rue St-Jean. Joséphine Clarisse, célibataire, 26 ans, journalière, rue St-Antoine. Louis Dusoulier, époux de Virginie Renaud, 54 ans, boucher, à Wambrechies. Eugène Teillie, célibataire, 52 ans, peintre hôtel. Louis Debrabant, époux de Marcelline Guermonprez, 64 ans, marchand, rue d'Inkermann.

23 juillet. — Edouard Liagre, célibataire, 17 ans, tisserand, rue St-Antoine. Colette Houwen, épouse de Jean Lefebvre, 49 ans, couturière, tricier St-Joseph.

24 juillet. — Élise Garrette, épouse de Ferdinand Fremaux, 29 ans, ménagère, chemise des Couteaux.

25 juillet. — Céline Tjeuckx, épouse de Prosper Lecocq, 34 ans, ménagère, rue du Moulin de Roubaix. Marie Lepers, épouse de Désiré Quint, 23 ans, ménagère, Tilleul. Guillaume Deletête, veuf de Charlotte Lefebvre, 69 ans, journalier, Hospice. Julie Gatteau, veuve de J.-B. Bayart, 66 ans, ménagère, Calvaire.

26 juillet. — Auguste Manesse, célibataire, 78 ans, journalier, Hospice. Il est décédé en outre 11 gargonnes et 14 filles au-dessous de l'âge de 10 ans.

SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION DE ROUBAIX.  
A partir d'aujourd'hui, le prix du pain est fixé à soixante-treize centimes.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

## Dernières Nouvelles.

Berlin, 27 juillet.

La Gazette de l'Allemagne du Nord et d'autres journaux annoncent l'arrivée d'une note française concernant le Schleswig.

La Gazette nationale considère cette note comme une immixion dans les affaires intérieures de l'Allemagne.

Paris, 27 juillet.

Le roi Othon est mort.

New-York, 26 juillet.

Les exécutions continuent au Mexique. Dix généraux impérialistes viennent d'être fusillés.

HAVAS.

## FAITS DIVERS

— Flavio, feuilletoniste de semaine à la Liberté, raconte sur Lopez un trait non moins noir que ceux que l'on se répète déjà :

Un jour qu'il commandait un détachement de cavalerie impérialiste, il est surpris par une brusque attaque d'un corps de dissidents. Lopez tire son sabre et donne vigoureusement l'exemple d'une fuite rapide. Son détachement tourne bride et le suit ; ce n'est que dans ces circonstances-là que Lopez aimait à se trouver à la tête de ses hommes.

Tout d'un coup son cheval, atteint par une balle, roule à terre. Lopez va tomber entre les mains d'un ennemi sans pitié, lorsqu'un de ses cavaliers s'arrête, au péril de sa vie, et lui crie de sauter en cuvette derrière lui. Lopez saute ; le cavalier rend la main, mais sa bête surchargée perd du terrain. Lopez comprend l'imminence du danger : son sang-froid ne l'abandonne pas, il tire un pistolet de sa ceinture brûle la cervelle de son sauveur, se débarrasse du cadavre en un tour de main et s'échappe facilement sur le cheval allégé !

Flavio ajoute que ce misérable était fort méprisé au Mexique, et qu'en avait plus d'une fois essayé de désabuser l'Empereur, très-illusionné sur son compte.

— Un homme sans préjugés, c'était Santa-Ana, qui, dit-on, n'a pas été fusillé, comme on l'avait annoncé, et qui est encore le prisonnier de Juarez.

Santa-Ana est un vrai type d'aventurier, comme l'imagination la plus hardie oserait à peine en concevoir un semblable. Toujours prêt à la guerre civile, il eut toujours soin de prendre ses mesures pour échapper au sort des factieux qu'il entraînait avec lui. Démocrate convaincu tant qu'il aspirait au pouvoir, il se montra, une fois arrivé, le plus despotique des tyrans, immolant sans pitié ses ennemis vaincus.

Il débute dans les rangs des libéraux, fut deux fois impérialiste, et plus tard, le représentant et le chef de l'absolutisme le plus rigoureux.

En 1823, il leva contre Iturbide l'étendard de la révolte ; en 1828, contre Pedreira en faveur de Guerrero ; en 1830, contre Guerrero en faveur de Pedreira ; en 1832, contre Bustamente en faveur de son vieil ennemi Pedreira ; et devint enfin lui-même président en 1833.

Son règne fut constamment troublé par les insurrections. Fait prisonnier en 1837 par les Texiens, il s'exila volontairement aux Etats-Unis.

On sait de quelle manière, il reparut sur la scène politique, et la fin de cette existence tourmentée qui caractérise si bien l'histoire du Mexique depuis cinquante ans.

Attendons-nous à une nouvelle incarnation de ce Racambolé du nouveau monde. On commence déjà à douter de sa mort : Santa-Ana n'a pas dit « son dernier mot. »

Des versions diverses ont circulé sur la lettre de l'Empereur à M. Rouher, les circonstances qui l'ont déterminé et le moment où elle est intervenue.

Le Nord croit avoir pour garantie dans cette délicate affaire un témoignage précis.

M. Rouher, dit-il, avait envoyé sa démission à l'Empereur après le discours prononcé au Corps législatif par M. Olivier, qui qualifiait le ministre de vice-Empereur. Le ministre d'Etat n'avait pas voulu paraître accepter même ironiquement, une épithète qui pouvait blesser Sa Majesté.

C'est pour répondre à ce scrupule et à ces attaques que l'Empereur a écrit la lettre où il a donné à M. Rouher les insignes en diamants de la Légion d'honneur. Ce récit circule au Sénat comme l'ont rapporté M. Rouher lui-même qui montrait à l'appui la lettre impériale, vingt-quatre heures avant qu'elle eût paru dans le Moniteur du soir.

Le désir de l'Empereur de manifester à M. Rouher sa satisfaction par cette distinction honorifique fut donc immédiat. Le temps manqua pour commander la plaque de diamants. On fut querler chez les bijoutiers de Paris celles qui pourraient s'y trouver prêtes.

On en put découvrir trois, l'une de 20 mille francs, l'autre de 40, et celle qui fut donnée, de 60 mille francs. Les bijoutiers, interrogés sur la pensée qui les avait guidés dans la confection de ces bijoux d'un si rare usage, répondirent qu'ils avaient présumé que l'Exposition universelle et la présence de tant de princes et de personnalités étrangères donneraient lieu à des distributions exceptionnelles.

— Le Courrier du Jura nous apprend que l'Impératrice du Maroc est une Jurassienne. Elle se nomme Virginie Lanterrier ; elle est née à Chateley, près de Dole, le 20 novembre 1820, sous un toit de chaume et dans une chambre qui a été depuis convertie en écurie. Emmenée par ses parents, en 1834, dans l'Afrique, elle fut prise avec toute sa famille par les Marocains ; son père fut massacré et sa mère mourut peu de jours après.

Ceux qui avaient enlevé Virginie, éblouis de sa grande beauté, l'épargnèrent, et, par un concours de circonstances romanesques, le fils de l'Empereur, l'ayant vue, en devint amoureux et l'épousa. L'impératrice Virginie a depuis appris d'elle ses trois sœurs et les a attachées à sa cour.

Samedi dernier, Berezowski a été transféré de la Conciergerie à la Roquette.

Dans cette nouvelle prison, Berezowski, confondu avec les autres détenus, partage leur régime, moins le travail, par suite de l'invalide de sa main, dont la blessure d'ailleurs est entièrement cicatrisée.

C'est prématurément que quelques journaux ont cru devoir désigner le lieu où Berezowski subira sa peine, les uns parlant de Cayenne, les autres de la Nouvelle-Calédonie.

Rien encore n'est et ne peut être fixé à cet égard.

— M. Chassepot, si connu par la transformation de l'arme de l'infanterie, est en ce moment à Brescia. Il hâta la livraison d'un commandement considérable de fusils faits pour le compte de notre ministère de la guerre. On estime en moyenne qu'on en livre trois cents par jour dans les diverses fabriques avec lesquelles des marchés sont passés pour le service de notre armée.

— La Patria, de Naples, dit qu'on a trouvé dans les thermes de Dioclétien, au lac d'Averno, les corps de deux voyageurs allemands qui étaient allés les visiter. Ils avaient commis l'imprudence d'aller trop près de la source.

— Il y a quelque temps, on découvrit les débris d'un corps humain dans la gare Saint-Ouen et le canal Saint-Denis. On trouva d'abord les bras et les jambes, puis le tronc, et enfin la tête.

Ces restes furent reconnaissables d'un vieillard nommé Dugue, pailleur de chaises à Longperrier, qui avait disparu et dont la voiture avaient dû être volées par le meurtrier.

C'est le charretier et le cheval dont on a pu retrouver la trace qui ont mis la police sur la voie de l'auteur présumé du crime. Il a été arrêté mardi, il se nomme Darna, c'est un ancien forçat, un ancien garçon boucher, ce qui explique la nette de la section des membres.

Une perquisition, opérée à son domicile, a fait découvrir une hache, une barre de fer et divers objets. Le prévenu n'a rien avoué et il a été arrêté.

— On écrit de Tarbes, 21 juillet :

La cour d'assises des Hautes-Pyrénées, dont la prochaine session s'ouvrira le 2 septembre, aura à juger une affaire dont les débats ne peuvent pas manquer d'attirer l'attention publique. Un habitant de Tarbes, appartenant à la bourgeoisie de cette ville, est accusé d'avoir, de complicité avec sa femme et avec la mère de la victime, tellement excédé de coups une jeune servante de seize ans qu'elle avait succombé au bout de quelques jours. Le mobile de ce crime serait entouré de circonstances mystérieuses que le grand jour de l'audience éclaircira sans doute.

Le principal accusé M. G..., avait été abordé renvoyé seul devant les assises des Hautes Pyrénées par la chambre des mises en accusation de la cour impériale de Pau ; les deux femmes avaient été l'objet d'un arrêt de non lieu. Sur le pourvoi de M. le procureur général de Pau, cet

Comment le feu a-t-il pu prendre dans la baraque ? L'un des vieillards, fumant la pipe et l'allumant, a-t-il déclenché l'explosion de la poudre placée à l'intérieur, dans le même compartiment que les tonneaux de graisse ? Encore une fois, jusqu'ici personne n'a pu donner la-dessus des éclaircissements suffisants.

## CREDIT AGRICOLE

### SOCIÉTÉ ANONYME

Autorisée par décret du 16 FÉVRIER 1861

DIRECTION A LILLE | SUCCURSALE A ROUBAIX

29, Rue des Fossés, 29

35, Rue Pellart, 35

CAPITAL : 40,000,000

DÉPÔTS DE FONDS PRODUCTIFS D'INTÉRÊTS, paiement au moyen de chèques. Le Crédit agricole se charge gratuitement de tous services de caisses pour compte de ses déposants, encaissement de coupons, factures, etc.

BONS À INTÉRÊT AU PORTEUR DE 100, 500, 1,000 fr., payables à Lille, Paris, Marseille, Nice, Angoulême, Poitiers, Limoges, Avignon.

Intérêts acquis au porteur, jour par jour, à raison de 1 centime par jour soit, 3,65 %

Calculs faits d'avance au dos des bons.

BONS À ÉCHÉANCE FIXE, à ORDRE, OU AU PORTEUR, de 45 jours à 5 ans.

Intérêts de 3 à 5 pour 100 suivant l'époque d'éxigibilité.

OBLIGATIONS FONCIÈRES ET COMMUNALES émises par le Crédit foncier de France

ESCOMpte D'EFFETS DE COMMERCE, à une ou plusieurs signatures sur toute place de France et de l'Etranger.

AVANCES SUR WARRANTS, nantissements de marchandises et dépô